

POURQUOI ?

Dans une économie mondialisée, les clusters permettent, en fédérant les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.

POUR QUI ?

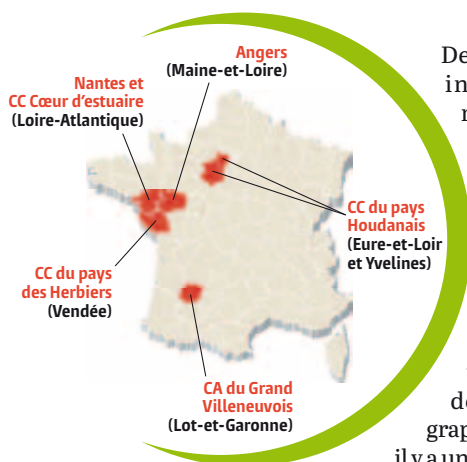
L'Etat et les collectivités locales soutiennent des pôles de compétitivité, des clusters régionaux et d'autres regroupements d'entreprises.

COMMENT ?

Leur soutien peut être financier pour monter des projets collectifs ou s'ouvrir à l'international, mais relève aussi de l'animation et de la logistique.

Développement économique

Des clusters pour émerger dans la compétition internationale



Depuis plusieurs années, intercommunalités et régions accompagnent ou initient des démarches de regroupement d'entreprises, d'universités, de laboratoires ou de centres de recherche, dans leurs domaines de compétences, pour être plus forts et complémentaires. On parle de pôles de compétitivité ou de grappes d'entreprises quand il y a un soutien de l'Etat, de clusters régionaux, ou, à l'échelle intercommunale, de groupements d'entreprises.

REFONTES RÉGIONALES

Ces structures sont regroupées sur une zone d'activité ou concentrées dans une ou des régions. En général, elles sont associatives et animées par des salariés, et financées par les entreprises adhérentes, l'Etat (pour les pôles) et les collectivités locales.

Les thèmes le plus souvent "clusterisés"? Les secteurs traditionnels (textile, automobile, mécanique), nouveaux (énergies renouvelables, industries créatives, musiques nouvelles...) ou plus originaux (tourisme à Bayonne, Angers ou dans l'Aude, viticulture dans le Beaujolais). A la fin des années 90 étaient lancées, à l'initiative de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), une cen-

taine de systèmes productifs localisés, façon Silicon Valley. «L'effet levier a été indéniable et la mobilisation des collectivités rapide», explique Xavier Roy, directeur général de France clusters.

Pour améliorer les sociétés publiques locales, sont lancés en 2005 les pôles de compétitivité, de visibilité internationale, aux objectifs d'innovation technologique. Ce sont des pôles nationaux, comme Cosmetic Valley ou Elastopôle (caoutchouc et polymères), régionaux, comme Sciences et systèmes de l'ingénierie de l'énergie électrique (S2E2), dans les Pays de la Loire, le Centre et la Nouvelle Aquitaine, ou encore Durabilité des ressources en eau associées aux milieux (Dream) dans la région Centre...

«Ces pôles dynamiques abritent des activités concentrées, technologiques et remarquables en matière de recherche et développement, que l'on ne trouve pas ailleurs», note Harold Huwart, vice-président de la région Centre, délégué à l'économie. Après une baisse des subventions de l'Etat de 15% en 2014, le gouvernement opérerait, d'ici à la fin de l'année, pour concentrer l'appui sur de gros pôles. Il passerait le reste aux régions. «Une liste est en cours de



AVANTAGE

Un cluster est potentiellement un projet collectif de l'animation, du soutien logistique, un appui à l'international.



INCONVÉNIENT

La démarche de création et la conduite de projets collectifs sont longues et nécessitent la pleine implication des entreprises.



Dans le Hub Créatic de Nantes, dédié aux entreprises du numérique,

R. GIANGRANDE

discussion», précise Harold Huwart. A côté des pôles, la Datar a initié en 2008 des grappes d'entreprises, moins sélectives et plus orientées sur des marchés cibles. Parallèlement naissent, par le biais des contrats de plan Etat-région, des clusters régionaux dès les années 2000: pôles d'excellence économique dans l'ex-Nord-Pas-de-Calais, plateformes régionales d'innovation (PRI) dans les Pays de la Loire, pôles régionaux d'innovation et de développement écono-

mique solidaire (Prides) en Paca ou clusters d'Aquitaine, d'ex-Auvergne ou du Centre.

La région Centre appuie neuf clusters (430 entreprises, 25000 emplois): deux principaux (Aérocentre, réparti sur les six départements, et Polepharma, partagé avec la Normandie et l'Île-de-France), quatre dans l'agroalimentaire et trois divers. «Ces clusters font l'objet d'un contrat avec la région, qui accompagne le programme d'action (20000 à 70000 euros par cluster): innovation, mise en réseau, développement commercial, mutualisation des achats, veille, RH, communication», explique Harold Huwart. «Sans compter les aides directes aux entreprises.»



L'EXPERT

XAVIER ROY, directeur général de France clusters


«Un programme de communautés d'innovation»

«Notre enquête de 2014 auprès des clusters a montré la montée en puissance des intercommunalités sur le sujet, d'abord sur l'aménagement et aujourd'hui davantage sur la structuration de filières et l'animation. Saint-Etienne métropole ou Strasbourg métropole ont, par exemple, développé un

programme de communautés d'innovation. Les agglomérations du Choletais et des Mauges soutiennent Nova Child, un cluster qui associe des industriels du textile, de l'agroalimentaire, etc., autour de l'enfant. Une entreprise allemande de fabrication de sièges auto s'y est installée.»

DIVERSIFICATION

Partout, les politiques de clusters vont être refondues, notamment par les schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation, à adopter avant la fin 2016. En effet, les régions doivent digérer les fusions, la réforme des pôles de compétitivité et le transfert (ou non) des clusters de certains départements. Des intercommunalités ont aussi des clusters pour les agglomérations et davantage de regroupements d'entreprises pour les plus petites.

L'intérêt premier d'un cluster est de monter des projets collectifs. Le pôle de compétitivité Végépolys finance, par exemple, 50 à 60 projets par an: «En 2015, les projets labellisés ont généré 70 innovations pour 50 millions de chiffre d'affaires», explique le .

●○○ directeur Gino Boismorin. Un projet de cluster va du campus du végétal à Angers, à 35 millions d'euros (300 chercheurs et techniciens) pour Végépolys, au regroupement de quelques entreprises pour attaquer un marché pour de petits clusters. Les clusters ne se limitent donc plus au seul thème commun. Végépolys, par exemple, associe désormais, en plus des entreprises du végétal, celles du numérique, de l'électronique ou de l'agroéquipement, comme en témoigne le projet Smart Agriculture System, une gestion infrapcellulaire des intrants grâce à l'imagerie satellitaire.

L'activité à l'international est très prisée des clusters, qui favorisent les échanges et donc l'obtention de marchés, l'installation d'antennes, comme pour Atlantic 2.0, un regroupement de start-up nantaises créé à la suite d'échanges avec des homologues québécois et avec l'appui d'élus de Nantes métropole.

La labellisation «Cluster d'excellence» à l'échelle européenne (Gold), échue à quatorze pôles français, permet, quant à elle, d'être présent sur des appels à projets européens. Dans les clusters, l'animation et la mise en synergie des acteurs relève d'associations ou de collectivités. Cela représente un accompagnement personnalisé classique, au moment de l'installation ou en phase de croissance. Ainsi, quatre petits-déjeuners sont organisés annuellement par la CC du pays des Herbiers (8 communes, 28900 hab., Vendée) pour les six entreprises de la pépinière Greentech. «Des intervenants (chefs d'entreprises et ingénieurs conseils) y abordent un thème précis», expose Roger Briand, vice-président au développement économique à la CC du pays Houdanais (37 communes, 22400 hab., Eure-et-Loir et Yvelines). «Notre objectif est de créer du lien et de fédérer les énergies», poursuit Francky Trichet, adjoint au maire de Nantes, chargé du numérique, à propos du Hub Créatic et de la future Halle 6, deux lieux dédiés au numérique.

DES CRITÈRES À RESPECTER

Mais être un cluster ne se décrète pas. Ainsi, les deux zones d'activité dédiées à l'écoconstruction réalisées par la CC cœur d'Estuaire (3 communes, 11400 hab., Loire-Atlantique) sont devenues généralistes, faute de candidats. «La volonté territoriale est importante mais elle doit rencontrer les besoins individuels des entreprises», insiste Xavier Roy.

Le taux de remplissage est un critère de réussite. A Nantes, le Hub Créatic, ouvert en 2014, affiche un taux de 91% et 59 start-up. Le cluster doit aussi durer:

50/50

C'est la répartition actuelle du financement des clusters entre ressources publiques et propres, alors qu'elle était plutôt de 80/20 à leur naissance, dans les années 90 et 2000.

Source : France Clusters

TÉMOIGNAGE

«Le cluster trouve des solutions»



M. QUÉRAL/CCE

MAGALI BODEI, responsable du service développement économique et cheffe de projet du cluster Synergie

«Dans notre territoire rural excentré [CC de l'Estuaire, 11 communes, 12500 hab., Gironde] mais doté d'une centrale nucléaire, l'interco a défendu la création du cluster de maintenance nucléaire E-Clide, après un "benchmarking". Les opérateurs français de centrales nucléaires et notre client EDF remontent les besoins communs et le cluster trouve des solutions techniques auprès d'industriels de la maintenance, de start-up ou de laboratoires, testées sur notre centrale. Un exemple? L'expérimentation d'un prototype de simplification des opérations de maintenance. L'intérêt étant démontré, le cluster, associatif, a démarré en juillet 2016. Je gère les relations avec les partenaires publics de la région.»

il faut donc anticiper d'éventuelles concurrences. Exceptionnellement, l'action de la collectivité sera décisive. Ainsi, la communauté d'agglomération du Grand Villenovois (CAGV) a-t-elle sauvé, en 2013, le cinéma associatif local en créant un pôle «image», labellisé en 2015 par le département et rassemblant ce cinéma et des sociétés de production. «Mais l'association gestionnaire, si elle comprend un collège d'élus, a bien un président indépendant», note Yvon Ventadoux, vice-président de la CAGV, chargé du développement économique.

En outre, «toutes les composantes du cluster (grands groupes et PME, industriels et fournisseurs) doivent trouver leur intérêt», note Harold Huwart. «De petites entreprises y trouveront de la visibilité pour conquérir certains marchés», indique Yvon Ventadoux. Dans les clusters importants, «les collectivités servent d'interface pour rassurer les PME craignant de se faire "manger" par les grands groupes», indique Jérôme Cordellier, président honoraire du réseau national de l'économie territoriale. En fine, un cluster est mûr «quand il devient plus une marque qu'une association d'entreprises, comme Alsace Biovalley», conclut Xavier Roy. Le graal! **Frédéric Ville**